



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 28 juin 2023

Communiqué de presse

## Partage de l'eau : la répression et les garde-à-vue sont inadmissibles

La Confédération paysanne et de nombreuses autres organisations syndicales, associatives, sociales et écologistes ont appelé à manifester à Sainte-Soline pour la préservation et le partage équitable de l'eau. La participation à l'organisation de ces rassemblements collectifs est aujourd'hui le motif de la mise en garde-à-vue de 2 paysans du fait de leur statut de porte-parole du syndicat (Nicolas Girod, ancien porte-parole national, et Benoît Jaunet, porte-parole de la Confédération paysanne des Deux-Sèvres) ainsi que d'autres militants dont Julien Le Guet, porte-parole du collectif citoyen Bassines Non Merci. La Confédération paysanne dénonce ces manœuvres d'intimidation et de répression scandaleuses.

Celles et ceux qui devraient aujourd'hui rendre des comptes, ce sont les responsables qui ont ordonné de tirer de manière indiscriminée plus de 5000 grenades en deux heures sur les manifestant.es, engendrant de nombreux blessés graves. Les experts de l'ONU et observateurs de la Ligue des Droits de l'Homme ont dénoncé ces agissements.

Celles et ceux qui devraient aujourd'hui rendre des comptes, ce sont les responsables qui permettent la confiscation de l'eau pour les intérêts de quelques uns, faisant fi de la situation climatique, de la sécheresse, du droit et de l'intérêt général dans la gestion de l'eau partout en France.

Les manifestations contre le chantier de Sainte-Soline ont été massives et ont rassemblé des milliers de personnes. En tant que syndicat paysan, nous nous opposons aux méga-bassines qui engendrent le détournement de l'eau au profit de quelques-uns et entérinent un partage inéquitable de l'eau au sein du monde agricole. Cette lutte pour un partage de l'eau – plafonner et prioriser pour mieux répartir - nous l'assumons à visage découvert. Notre liberté syndicale et notre droit de manifester sont continuellement bafoués par les autorités publiques qui refusent l'ouverture d'un dialogue serein et constructif pour une redéfinition démocratique de la gestion de l'eau.

La gestion des communs que sont l'eau et la terre est un enjeu colossal pour l'avenir et pour l'agriculture. Le modèle agro-industriel prend au piège des paysans et paysannes et des territoires via un système dévastateur et ces projets de méga-bassines qui confisquent l'eau participent à le perpétuer. C'est notre tâche de syndicalistes que de défendre les paysan.nes et de leur proposer une autre issue par un changement de modèle agricole que le dérèglement climatique appelle.

Museler les mouvements sociaux et écologiques, dissoudre les Soulèvements de la Terre, intimider les responsables syndicaux et associatifs, cette stratégie inique du gouvernement ne nous empêchera pas de poursuivre, dans l'intérêt des paysan.nes et de la société toute entière, la lutte pour un modèle agricole et alimentaire qui préserve et partage l'eau.

Nous exigeons la libération de tous nos camarades.

Nous exigeons le respect de nos droits fondamentaux et de notre liberté d'expression et manifestation.

Nous exigeons la préservation et le partage de l'eau.



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

## **Contacts** :

- Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83 (présente à Dole)
- Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46 (présente à Dole)
- Thomas Gibert, secrétaire national : 06 65 24 66 44 (présent à Niort)
- Nicolas Fortin, secrétaire national : 06 85 65 75 92 (présent à Niort)